

Dans le but de réduire les risques de transmission de la Covid-19, l'accès à ce lieu nécessite la **PRÉSENTATION D'UN CERTIFICAT SANITAIRE**

**CERTIFICAT DANS
TOUSANTICOVID CARNET**



OU

**CERTIFICAT
SUR PAPIER**



PRÉPAREZ VOTRE CERTIFICAT SANITAIRE

La conformité du certificat sera vérifiée à l'entrée selon les règles sanitaires en vigueur.
La vérification ne permet ni d'avoir accès, ni de stocker vos données médicales.



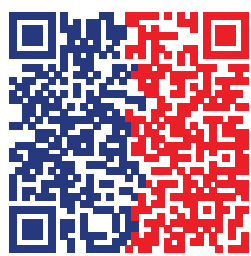
Conformément à la loi du 5 août 2021, l'accès aux établissements, lieux et événements accueillant de grands rassemblements de personnes est soumis à la présentation du pass sanitaire.

Le dispositif a été développé dans le respect de l'avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés concernant le respect des données personnelles. Retrouvez toutes les informations concernant le traitement des données du pass sanitaire sur la fiche de mentions RGPD.



**Ensemble,
face à la Covid-19...
Protégeons-nous,
protégeons les autres.**

ANNECY



#Tous
AntiCovid

Préparez votre **CERTIFICAT SANITAIRE**

3 possibilités :

> **CERTIFICAT DE VACCINATION**

Avec schéma vaccinal complet.

> **TEST NÉGATIF**

RT-PCR ou antigénique de moins de 72h.

> **CERTIFICAT DE RÉTABLISSEMENT**

de la Covid-19 : test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.



**Ensemble,
face à la Covid-19...
Protégeons-nous,
protégeons les autres.**

ANNECY